

# PRÉFÉRENCE OBSÈQUES

Devis descriptif détaillé

Option essentiel valeur de 3 500 €



## ASSISTANCE FUNÉRAIRE

### Tout au long du contrat pour l'assuré

Une assistance téléphonique de notre cellule d'experts au numéro **0969 320 522** (du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00) pour toutes informations liées aux obsèques.

### Tout au long des obsèques

- Permanence téléphonique 24h/24 au numéro **0 805 80 17 71** Service à appel gratuits pour les proches du défunt.
- Mise à disposition d'un conseiller funéraire dans les 2 heures qui suivent l'appel.
- Rapatriement Monde Entier (séjour moins de 3 mois) du corps du défunt du lieu de décès jusqu'à son lieu de domicile en France.

### Après les obsèques

- Remise aux proches d'un guide conseil après obsèques.
- Mise à disposition d'un assistant conseil pour effectuer les démarches administratives.
- Une assistance téléphonique pendant 1 an pour les proches de notre cellule d'experts au numéro **0969 320 522** (du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00) pour toutes informations liées aux obsèques.

## PRÉPARATION ET ORGANISATION DES OBSÈQUES

- Mise à disposition des moyens humains et logistiques pour l'organisation des obsèques et l'accomplissement des démarches administratives et techniques (mairie, cimetière, état civil, police...).
- Réserve d'argent de 150 € mise à disposition de la famille ou des ayants droit souhaitant compléter la prestation par des achats de fleurs, une insertion d'avis d'obsèques dans la presse, la réalisation de faire-part ou cartes de remerciements ou financement du culte.
- Toilette et habillage du défunt.
- Soins de conservation du corps\*\* ou mise à disposition de matériel réfrigérant au domicile du défunt.
- Mise en bière.

## CÉRÉMONIE FUNÉRAIRE ET CONVOI

- Transport du corps avant ou après mise en bière dans un rayon de 50 km autour du domicile.
- Organisation de la cérémonie et du convoi.
- Assistance à la famille tout au long du convoi et de la cérémonie.
- Corbillard avec porteurs et chauffeur en tenue (4 personnes).
- Présence d'un maître de cérémonie du début à la fin de la cérémonie.
- Tables et registres à signatures.
- Personnalisation de la cérémonie (lecture de textes, musiques) suivant les volontés du défunt ou de la famille.

## INHUMATION

## CRÉMATION

### CERCUEIL ET ACCESSOIRES

- Cercueil en chêne massif (type S) ou essence équivalente en cas de pénurie de matière (épaisseur réglementaire: 22 mm), équipé de 4 poignées et d'un bac bio étanche\*.
- Capiton en taffetas (60 g).
- Croix ou emblème, fourniture d'une plaque gravée d'identité.

- Cercueil en pin massif (type S) ou essence équivalente en cas de pénurie de matière (épaisseur réglementaire: 18 mm), équipé de 4 poignées et d'un bac bio étanche\*.
- Capiton en taffetas (60 g).
- Fourniture d'une plaque gravée d'identité.

### CIMETIÈRE OU SITE CINÉRAIRE

- Participation à hauteur de 200 € pour ouverture et fermeture\*\* de la sépulture existante standard ou creusement d'une fosse 1 place pleine terre\*.
- Participation à hauteur de 100 € pour l'acquisition d'une concession selon les possibilités locales pour le compte de la famille ou des ayants droit (conformément à la loi en vigueur).

- Urne Cinéraire\* : participation aux frais engagés dans la limite de 100 €.
- Urne remise à la famille, fourniture d'une plaque d'identité OU
- Dispersion des cendres, au choix, (conformément à la loi en vigueur)
  - au jardin du souvenir du crématorium.
  - au cimetière dans un rayon de 20 km du domicile du défunt.
- 100 € pour, **au choix**, l'une des quatre prestations ci-dessous:
  - mise en sépulture de l'urne.
  - acquisition d'une concession cinéraire.
  - acquisition d'une case de columbarium selon les possibilités locales pour le compte de la famille ou des ayants droit (conformément à la loi en vigueur).
  - mise en place et exécution d'un rituel personnalisé dans un rayon de 50 km (mer, montagne, campagne...).

### PRISES EN CHARGE DIVERSES

- Taxes inhumation: participation à hauteur de 100 € aux frais d'inhumation.
- Taxes et vacations diverses : participation à hauteur de 150 € aux taxes et vacations diverses\*.
- Gestion du dossier de la déclaration de décès à la fin des obsèques.

- Taxe de crémation: participation à hauteur de 500 € aux frais de crémation\* au crématorium le plus proche du domicile du défunt.
- Taxes et vacations diverses : participation à hauteur de 150 € aux taxes et vacations diverses\*.
- Gestion du dossier de la déclaration de décès à la fin des obsèques.

\* Prestations et fournitures obligatoires.

\*\* Prestations et fournitures réglementairement obligatoires en fonction soit des circonstances du décès soit des modalités d'organisation des obsèques.



Humanis



Radiance  
Groupe Humanis

Protéger c'est s'engager  
[radiancehumanis.com](http://radiancehumanis.com)

# LES 10 AVANTAGES de Préférence Obsèques

- 1** Vous choisissez le déroulement de vos obsèques entre 3 formules complètes selon l'option qui vous convient.
- 2** Vous êtes sûr que vos volontés seront scrupuleusement respectées.
- 3** Vous libérez vos proches de tout souci matériel et financier grâce à la prise en charge de l'organisation et des frais.
- 4** Vous pouvez souscrire jusqu'à 84 ans révolus\*, sans aucune formalité médicale.
- 5** Votre cotisation est fixée une fois pour toutes au moment de votre souscription, elle n'augmente pas avec l'âge.
- 6** Vous profitez de l'expérience et du conseil de professionnels de pompes funèbres, grâce au réseau Le Choix Funéraire.
- 7** Votre famille bénéficie d'un service d'assistance et d'un soutien avant, pendant et après le décès.
- 8** Vous avez accès, dès votre souscription, à un service de renseignements téléphoniques personnalisés 24h/24 pour répondre à vos questions.
- 9** Votre garantie est immédiate dès le 1<sup>er</sup> jour en cas de décès accidentel, et après un an en cas de décès par maladie.
- 10** Vous êtes couvert durant toute votre vie, sous réserve du paiement de votre cotisation.(quelle soit unique, viagère ou temporaire sur 5, 10 ou 15 ans).

\* Deux possibilités :  
• Moins de 80 ans si choix de cotisations temporaires ou prime unique  
• Moins de 85 ans si choix de cotisations viagères.



*Cela fait longtemps que nous voulions faire quelque chose pour nos obsèques. Aujourd'hui, avec Préférence Obsèques, nous avons trouvé une solution sécurisante où tout se passe comme nous l'avons prévu : sans tracas administratif et financier pour notre entourage. Nous en avons parlé à nos enfants en leur disant que tout était réglé.*

René 71 ans et  
Pierrette 68 ans



Pour plus d'information sur le contrat **Préférence Obsèques**, nos conseillers sont à votre disposition. Retrouvez l'ensemble de nos agences en France et tous nos points de contact sur : [radiancehumanis.com](http://radiancehumanis.com)



Produit assuré par Humanis Assurances, société anonyme régie par le Code des Assurances au capital de 13 565 655 € entièrement libéré, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 447 883 661 - Siège social : 29 boulevard Edgar Quinet - 75014 Paris - Exécuteur des prestations obsèques : SA UDIFE "Le Choix Funéraire", entreprise de pompes funèbres habilitée sous le n° 1222-1106, immatriculée au RCS de Saint-Malo sous le n° 384721619. Siège social : ZA de Beauséjour - 22490 Pleslin Trigavou - Radiance Groupe Humanis est une marque commerciale du groupe Humanis.



Avec Ecofolio  
tous les papiers  
se recyclent.